

COMMENT LE RASSEMBLEMENT NATIONAL NOUS TROMPE

LA CFDT EXPLIQUE LES DANGERS DE LA LIGNE POLITIQUE DU RN DANS NOTRE SECTEUR

INDÉPENDANCE DES FEMMES BAFOUÉE, APPAUVRISSEMENT DES
RESSOURCES DU SYSTÈME SOCIAL ET DE L'HÔPITAL, OU ENCORE
DISPARITION DES MÉTIERS DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-
SOCIAL... LE 30 JUIN ET LE 7 JUILLET, BARRONS LA ROUTE AU RN!



DANS UN SECTEUR FÉMINISÉ À PLUS DE 75 %, LES VOTES DU RN SONT DÉFAVORABLES AUX FEMMES

Tandis que les salaires dans le secteur sanitaire, social et médico-social sont largement en deçà de ceux des secteurs à majorité masculine, **les députés Rassemblement national (RN) au Parlement**

européen s'abstenaient ou s'opposaient aux textes visant à améliorer les droits des femmes au travail, comme la résolution résorbant les écarts de salaires entre femmes et hommes en janvier 2020, ou encore la résolution sur la stratégie de l'UE en faveur de l'égalité femmes-hommes en janvier 2021. Généralement, le RN ne s'est pas engagé pour la protection des femmes, que ce soit **en rejetant la résolution de 2018 concernant la lutte contre le harcèlement moral et sexuel** ou celle condamnant la réglementation polonaise sur le droit à l'avortement en novembre 2020. Il faut

La CFDT et l'extrême droite

La CFDT est un syndicat indépendant et non un parti. Elle ne présente pas de candidat aux élections politiques. Ses orientations ne dépendent d'aucun parti politique ou confession religieuse. Pour autant, la CFDT est un syndicat de transformation sociale qui porte un projet de société car les travailleuses et travailleurs sont aussi des citoyens.

La CFDT combat toutes les idées d'extrême droite et leur diffusion, qui ne sont pas compatibles avec nos valeurs d'émancipation, de solidarité, d'égalité et de démocratie. Le RN n'étant pas le seul parti politique d'extrême droite en France, il est celui par lequel ces idées peuvent arriver au pouvoir dans un proche avenir. En cela, il représente un danger immédiat.

dire que le RN a, entre autres, pour partenaire politique « Droit et justice » qui a restreint, en Pologne, le recours à l'avortement en cas de menace pour la vie de la mère ou lorsque la grossesse est le résultat d'un viol ou d'un inceste. Pour le RN, **la place des femmes est au foyer**. Ce qui explique que la famille et une politique nataliste, qui remettent en cause des décennies de lutte pour l'émancipation des femmes, occupent une place prépondérante dans son programme.

UN MODÈLE SOCIAL QUI REPOSE SUR DES FEMMES QUI SE DOIVENT D'ENFANTER ET DE S'OCCUPER DES PARENTS VIEILLISSANTS

La famille, selon le RN est « le premier maillon [de] la communauté nationale » sur lequel le système social français se base uniquement. On peut lire ainsi que « notre modèle social [...] repose [...] sur la démographie », à savoir sur une politique nataliste qui fait de l'utérus des femmes un enjeu politique. **Une famille à qui il convient « de rétribuer le service » rendu à la nation**. Ainsi, le RN prévoit que les montants des aides directes aux personnes et aux usagers augmentent et que les enfants, personnes âgées ou handicapées soient pris en charge par la cellule familiale.

La solidarité, reposant uniquement sur la famille, il s'agit de favoriser le recours aux proches aidants, car « leur action [...] évite des milliards d'euros de dépenses à la Sécurité sociale chaque année. Car un proche qui aide une personne dépendante, qu'il s'agisse d'un aîné ou d'un enfant handicapé, permet d'éviter le recours à des professionnels de santé, comme les auxiliaires de vie ou des aides-soignants à domicile. » **Une charge qui repose avant tout sur les femmes, bonnes à faire des enfants et à s'occuper des parents dépendants**.

Aujourd'hui, le système social français est financé par la solidarité nationale, *via* les cotisations sociales ou l'impôt: chacun cotise selon ses moyens et en bénéficie selon ses besoins, assurant ainsi une forme d'égalité d'accès aux droits. Le RN sape ce modèle

La CFDT et les femmes

La CFDT a pour valeur l'égalité, ce qui implique qu'elle lutte contre toutes les formes d'exclusion, de discrimination et de sexisme. La CFDT est une organisation féministe de longue date, qui se bat pour l'égalité femmes-hommes et la garantie des droits des femmes. Dès 1971, la CFDT prend part au débat sur l'avortement et tranche en faveur d'un soutien à la légalisation de ce dernier et à son remboursement par la Sécurité sociale. La CFDT a aussi pour valeur l'émancipation, droit inaliénable qui reconnaît à chacun la capacité à se prendre en charge pour diriger sa vie ou satisfaire ses besoins, matériels et intellectuels, dans sa vie professionnelle et personnelle. L'émancipation des femmes passe par leur accès au travail et à un salaire, à l'égal des hommes, leur permettant d'être indépendantes. En cela, elles ne peuvent pas être cantonnées au rôle de femme au foyer.

à coups d'exonérations de cotisations sociales et de baisses d'impôts, notamment sur les successions. Ce seraient autant de ressources directes en moins pour financer les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, les créations d'emplois et les augmentations de salaires.

Le programme du RN en matière d'autonomie repose sur l'aide financière directe aux personnes, laissant la porte grande ouverte à la libéralisation et la commercialisation du secteur, tout en laissant les individus et leur famille seuls face à la maladie, la vieillesse ou le handicap. **Un modèle social qui creusera les inégalités entre ceux qui ont les moyens de s'offrir d'être accompagnés et les autres.**

UNE POLITIQUE DE SANTÉ EN TROMPE-L'ŒIL

Le programme RN appauvrissant les ressources du système social et de l'hôpital, on peut s'interroger sur la faisabilité des mesures annoncées. L'extrême droite veut faire des économies à travers la lutte contre la fraude aux prestations sociales, qu'elle estime jusqu'à 25 milliards d'euros, d'après un rapport de la Cour des comptes de 2020. D'où le RN sort-il ce chiffre alors que ce rapport relève plusieurs fois l'absence d'estimation de son montant? Et lorsque la Cour des comptes pro-

cède à une évaluation en 2023, la fourchette se situe entre 6 et 8 milliards d'euros. Ce montant est à mettre en parallèle avec le non-recours aux prestations sociales qui se chiffre, lui, en plusieurs dizaines de milliards.

Autre source d'économie envisagée par le RN, limiter à 10 % la part des postes administratifs sur l'ensemble des personnels hospitaliers. **Cette mesure entraînerait un report de la charge administrative sur les personnels soignants et, de facto, une dégradation de qualité du travail par une réduction du « temps médical »**, ou alloué aux soins, contrairement à ce qu'annonce un programme du RN qui, dans le même temps, ne produit aucune analyse sur l'organisation et l'amélioration de la qualité de vie au travail.

L'OBSESSION MIGRATOIRE DU RN MET EN DANGER LA SANTÉ DES FRANÇAIS

L'essentiel du programme du RN se fonde sur la restriction de toute immigration. En matière de santé, il s'agit de **« réduire drastiquement le recours aux médecins ayant obtenu leur diplôme hors de l'Union européenne »**. Or, **plus de 10 % des médecins exerçant en France sont dans ce cas**. Ils sont essentiels au fonctionnement de l'hôpital ou à l'accès aux soins dans certains territoires. Dans un contexte de pénurie et d'une démographie médicale alarmante, **il est inenvisageable de se passer des médecins extra-européens sans provoquer un « crash » complet du système de santé français**. D'autant plus que la formation de nouveaux médecins prend des dizaines d'années. Un phénomène qui ne s'arrête pas aux médecins, comme pour les aides à domicile ou les aides-soignantes dont respectivement 16 % et 9 % sont des travailleuses immigrées, selon des données de l'Insee de 2019.

Sans compter que la balance positive sur les comptes sociaux de l'immigration va réduire encore plus les moyens du secteur sanitaire, social et médico-social. Les études économiques le montrent : d'une manière générale, l'immigration est bénéfique pour les finances publiques car les personnes immigrées sont en âge de travailler et ne reçoivent pas encore de prestations. De plus, le RN propose de supprimer l'aide médicale d'État (AME), qui garantit l'accès aux soins pour les personnes étrangères en situation irrégulière, pour la remplacer par un dispositif prenant en charge uniquement les soins urgents aux adultes. En novembre 2023, plus de 3 000 soignants ont rappelé dans une tribune que l'AME est un dispositif de santé publique visant à protéger la santé de l'ensemble de la population. Limiter l'accès aux soins aux seules urgences entraînerait une dégradation de l'état de santé de la population tout entière. **En témoigne l'exemple malheureux de l'Espagne : la restriction de l'accès aux soins des étrangers en situation irrégulière votée en 2012 a entraîné une augmentation de l'incidence des maladies infectieuses ainsi qu'une surmortalité**. Cette réforme a finalement été abrogée en 2018. Sans compter le conflit éthique dans lequel seraient plongés les professionnels à qui on imposerait de refuser des soins à des personnes malades. **La déontologie prescrit le juste soin pour chaque personne qui consulte**.

UNE POLITIQUE SOCIALE RÉPRESSIVE

Un conflit éthique que rencontreront aussi les travailleurs sociaux qui accompagnent des populations précaires, notamment l'accueil des migrants. Le programme du RN prévoit pour eux la suppression de l'accès à la plupart des droits sociaux, au titre de la préférence nationale.

La CFDT et le secteur sanitaire, social et médico-social

La CFDT Santé Sociaux défend l'amélioration des salaires, des conditions d'emploi et de travail de tous les professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social, soignants, techniques ou administratifs, *a fortiori* sans distinction d'origine. Toutes et tous sont essentiels au fonctionnement de nos établissements et dans la prise

en soin et l'accompagnement des personnes. Pour la CFDT Santé Sociaux, l'amélioration de la qualité de vie au travail passe par la reconnaissance du rôle de chacun et une meilleure prise en compte des aspirations des travailleuses et des travailleurs, au plus proche de leur quotidien, par le dialogue social et le dialogue

professionnel. Elle revendique l'augmentation des moyens par un financement assis sur la solidarité nationale, à la hauteur de la richesse que produit ce secteur pour la société. Au-delà de l'augmentation des effectifs, elle défend par ailleurs l'obligation d'installation des médecins pour faire face aux déserts médicaux.

En matière de protection de l'enfance, l'immigration est aussi perçue comme source de tous les maux : « L'augmentation exponentielle des mineurs isolés étrangers (MNA) » explique les dysfonctionnements de la protection de l'enfance et non l'absence de moyens. Pire, **la responsabilité des défaillances est portée sur les professionnels eux-mêmes en proposant de « mieux suivre et, le cas échéant, de sanctionner les foyers ou les familles d'accueil »**, ou en indiquant que « les erreurs d'appréciation, l'absence de décisions ou les mauvaises décisions prises par les professionnels de la protection de l'enfance peuvent avoir, lorsqu'elles existent, pour conséquence extrême la mort d'un enfant, et plus fréquemment la perpétuation de graves maltraitements. Pour éviter des erreurs, afin d'établir, au besoin, des responsabilités, il est nécessaire que des enquêtes administratives soient diligentées ». À ce titre, **le RN souhaite favoriser les placements chez les proches parents plutôt qu'à l'aide sociale à l'enfance (ASE).**

Les responsabilités reposent sur les familles qui doivent assumer « les conséquences de leurs défaillances, de leur passivité, ou même de leur complaisance ou complicité ». Pour le RN, elles doivent être « sanctionnées, financièrement avant tout » par la suspension des allocations familiales.

Le travailleur social n'a aucune place dans le programme du RN. Il est, au mieux, l'exécutant des décisions du juge ou le supplétif des forces de police dans le cadre d'une politique sécuritaire qui fait des liens entre délinquance, précarité et immigration. Les droits sociaux sont traités sous l'angle de la fraude, la désinsertion sociale sous l'angle de la répression avec la systématisation des peines de prison.

L'expérience du RN en responsabilité, au niveau des municipalités par exemple, entrave l'action des associations en supprimant subventions ou aides matérielles, que ce soit pour le secours aux plus démunis, l'accueil des migrants, le planning familial, etc.

FINALEMENT, LE RN S'EN FICHE DES TRAVAILLEUSES ET PROFESSIONNELLES DE NOTRE SECTEUR

Dans le programme du RN, **on ne retrouve trace que des infirmières, des aides-soignantes et de quelques professions hospitalières, bien souvent pour suppléer le manque de médecins et non dans un rôle propre.** Le secteur devient sanitaire, contraint de reconnaître le caractère essentiel de l'hôpital public et des professionnels qui y travaillent à la sortie de la crise Covid. Car tout n'est pas possible au domicile et dans la médecine de ville.

Les métiers de l'accompagnement social et médico-social sont absents du mode de pensée du RN. On ne trouve rien en matière de reconnaissance, rémunération, ou encore conditions de travail. Ces missions relèvent du cercle familial. Pourquoi les considérer comme de vrais métiers quand cela devrait être fait gratuitement par des femmes au foyer ?

La question des droits et des conditions des travailleurs et des travailleuses est absente du programme du RN. **Rappelons que nombre de garanties offertes aux travailleurs français sont issues du droit européen**, comme la limitation de la durée du travail à 48 h. par semaine, ou l'acquisition des droits à congés, y compris durant un arrêt maladie. Quand le RN propose la primauté du droit français sur le droit européen, c'est aussi pour pouvoir déroger à ce cadre protecteur. Preuve en est de la dégradation des conditions des travailleurs anglais à la suite du Brexit.

L'arrivée au pouvoir du RN se traduirait par une réduction des droits à la représentation des travailleuses et des travailleurs, des atteintes à la démocratie sociale et une répression syndicale. Il n'y a pas un pays dans le monde où l'accession de l'extrême droite au pouvoir n'a pas entraîné ces conséquences, empêchant les travailleuses et les travailleurs à s'organiser pour faire valoir et défendre leurs droits.

Décidément non, le RN ne défend pas les travailleuses et les travailleurs !